



Communiqué de presse :

## Ouvrez une école, fermez une centrale.

Le préfet du Loir et Cher a autorisé la construction, sur la commune d'Avaray, d'une nouvelle école à moins de 2 km de la centrale nucléaire de Saint Laurent Nouan.

Depuis la circulaire du 17 février 2010 du ministère de l'écologie, qui recommande une limitation stricte des activités sensibles à l'intérieur d'une zone de danger immédiat, et après les évaluations de sûreté post-Fukushima, c'est une des premières fois que l'État permet la réalisation d'un projet de cette nature.

Construire là une école, c'est prendre un risque en connaissance de cause, et le faire prendre aussi à des enfants, y compris en cas de fuites de produits radioactifs -ce qui est hélas possible dans cette centrale vieillissante.

Si la demande des familles d'une école proche du domicile est légitime, il est difficile d'admettre que la question de la proximité supplante celle de la sécurité. Il est possible d'obtenir de vraies conditions de sécurité en construisant cette nouvelle école en dehors du périmètre, ou en envisageant un regroupement scolaire avec une commune proche, située en dehors de cette zone. Le surcoût d'un déplacement du projet peut être pris en charge par l'État qui sait trouver l'argent quand la volonté politique est là.

La question de l'école d'Avaray soulève un problème plus large, celui de l'urbanisation autour des installations à risque nucléaire. Les plans de préventions des risques naturels sont pris très au sérieux par les communes et par l'État. Il est aujourd'hui impossible de construire une maison en zone inondable, dans une zone de glissement de terrain,... et cela nous semble à tous tout à fait normal. Par contre, il est possible de construire une école à moins de 2 km d'une centrale nucléaire.

Encore une fois, le meilleur moyen d'apporter confort et sécurité aux enfants de Lestiou et d'Avaray, de Courbouzon, de Mer, de Beaugency, de Blois... c'est d'envisager dès aujourd'hui l'arrêt de la centrale de Saint Laurent, l'une des plus anciennes du parc français, le site qui a connu les deux plus graves accidents recensés à ce jour sur le territoire national.

SDN 41, ATTAC 41, EELV 41, NPA 41, Parti de Gauche 41.